

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DECRET N°75-336 du 26 Décembre 1975

portant nomination du Président du Conseil
d'Administration de l'Institut de Forma-
tion Sociale, Economique et Civique
(INFOSEC) -

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le Décret n°74-277 du 21 octobre 1974 portant formation du Gouverne-
ment et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le Décret n°74-289 du 4 novembre 1974 déterminant les services ratta-
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des
membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
VU le Décret n°75-186 du 18 août 1975 portant création d'un Etablissement
Public de l'Etat dénommé Institut de Formation Sociale, Economique et
Civique ;
VU le Décret n°75-286 du 11 novembre 1975 portant nomination des membres
du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Econo-
mique et Civique ;
SUR proposition du Ministre de la Fonction Publique et du Travail ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.-Le Camarade Barnabé ADETONA est nommé Président par intérim du Con-
seil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique.

ARTICLE 2.-Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 26 Décembre 1975

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de la Fonction Publique
et du Travail,

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - MFPT 15
Ministères 12 - INFOSEC 8 - SGG 4 -
intéressé 1 - Membres CA 16 SPD 2 -
IAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chanc.-JORD 6 -
DPE-DGAJL-INSAE 6 -

Capitaine Moriba DJIBRIL